

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

## **INFORMATIONS**

Carte grise PHOTOCOPIE

Vous devez conserver l'ancienne carte grise durant 5 ans.

**Demande d'immatriculation**ORIGINAL

signée par le titulaire et le co-titulaire le cas échéant. Le champ domicile renseigne le domicile du titulaire principal.

Mandat d'immatriculation ORIGINAL Ce document donne pouvoir à Easy-CarteGrise pour effectuer vos démarches d'immatriculation.

Le numéro VIN correspond au numéro d'identification du véhicule (E).

Permis de conduire PHOTOCOPIE

en cours de validité et correspondant à la catégorie du véhicule concerné.

**Personnes Morales** 

Copie d'une pièce d'identité en cours de validité d'une personne mentionnée sur le KBIS, L BIS ou les statuts de l'association.

Justificatif de domicile PHOTOCOPIE

Facture de moins de 6 mois aux NOM, PRENOM et ADRESSE du titulaire principal (EDF, GDF, téléphone fixe, portable, avis d'imposition ou attestation d'assurance du logement).

En cas d'hébergement, 4 documents à fournir:

- une attestation de l'hébergeur
- un justificatif de domicile au nom de l'hébergeur
- une photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeur
- un document officiel mentionnant la domiciliation chez l'hébergeur (Attestation Sécurité Sociale, attestation d'assurance maladie, attestation de carte vitale, document de Pôle Emploi). L'adresse doit correspondre à celle renseignée sur la demande d'immatriculation.

## **Personnes** Morales

Extrait K Bis, L Bis de moins de 2 ans ou récépissé de déclaration des statuts pour les associations.